

RESSOURCES DU TERRITOIRE Finistère

7 Juin 2021



CRA Bretagne
Centre Ressources Autisme

PLAN

- *Le repérage et le diagnostic*
 - *Le parcours diagnostic*
 - *Le Niveau 2*
 - *Le niveau 3*
- *Les établissements et services médico-sociaux*
 - *Les établissements et services du Secteur Enfance*
 - *Les établissements et services du Secteur Adulte*
 - *Les dispositifs de répit*
 - *Les autres services et dispositifs médico-sociaux*
- *Les autres ressources du département*
 - *Les associations d'usagers et de familles*
 - *L'accès aux droits et l'aide aux démarches*
 - *L'accueil des enfants et l'accès aux loisirs*
 - *L'accès aux soins*
 - *Les ressources pour les étudiants*
 - *Les aides à la vie sociale*
 - *Les acteurs de l'insertion professionnelle*

Le repérage et le diagnostic



CRA Bretagne
Centre Ressources Autisme

Circuit du parcours diagnostique pour les enfants

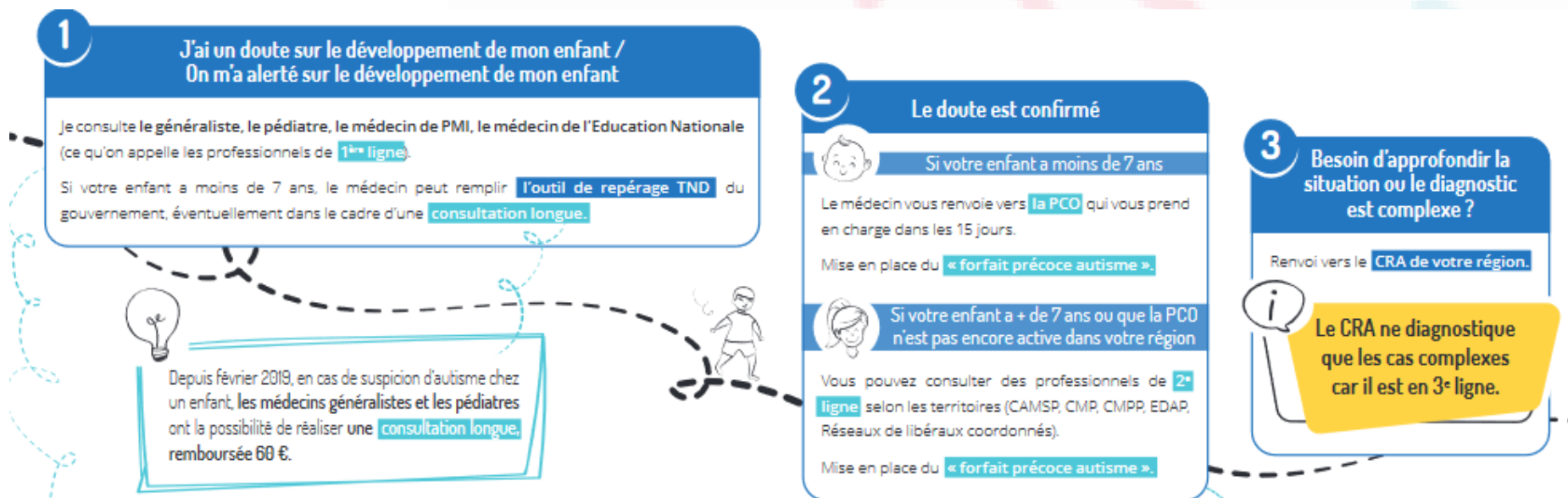


Schéma issu du guide pour les parents et les proches aidants : »Le parcours diagnostique chez les enfants « édité par le GNCRA (Groupement National des Centres Ressources Autisme)

https://gncra.fr/wp-content/uploads/2020/07/GNCRA_Brochure-Diag-Enfants_Web-2020.pdf

Les lignes 1, 2 et 3



- **La 1^{re} ligne** ce sont les médecins que nous consultons en première intention : le généraliste, le pédiatre, le médecin de PMI, le médecin de l'Éducation Nationale.
- **La 2^e ligne** ce sont des professionnels à visée de diagnostic spécialisé : le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) (pour les enfants de moins de 6 ans), le centre médico-psychologique (CMP), le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), l'Équipe Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) etc.
- **La 3^e ligne** s'adresse aux personnes présentant des problèmes dont la complexité requiert une expertise qui ne peut être offerte en 2^e ligne.
Les Centres Ressources Autisme (CRA) sont en 3^e ligne.

L'obtention d'un diagnostic n'est pas indispensable pour avoir accès aux prises en charges par des professionnels.

Il n'existe pas de bilan standardisé pour obtenir un diagnostic. Il n'est pas nécessaire de faire tous les tests et bilans pour obtenir un diagnostic. Le médecin décide pour chaque situation des évaluations nécessaires

La ligne 2 pour les enfants



✓ **Qui sont les professionnels de ligne 2 ?**

Ce sont les équipes qui réalisent les diagnostics simples: CAMSP, CMPP, services de psychiatrie infanto-juvénile, équipe libérale (Coordination libérale du Pays de Morlaix)

Certaines de ces équipes ont bénéficié de formations en 2018, 2019 et un autre cycle de formations est en cours en 2021.

✓ **Les équipes départementales d'appui aux lignes 2**

L'ARS Bretagne a mis en place en 2018 une EDA sur chaque département breton.

Les EDA sont des équipes pluridisciplinaires qui peuvent intervenir auprès des équipes de 2ème ligne pour accompagner la montée en compétence des professionnels en matière de diagnostic simple de TSA. (Les EDA sont à destination unique des équipes de 2ème ligne, elles ne sont pas sollicitées par les familles)

✓ *En cas de difficulté à poser le diagnostic, les lignes 2 s'adressent ensuite à l'équipe du CRA*



La Plateforme de coordination et d'Orientation - PCO



- ✓ *Les plateformes de coordination et d'orientation sont issues de la stratégie nationale autisme au sein des troubles neuro-développementaux (2018-2022) afin de :*
 - *Permettre d'identifier le plus tôt possible les TND*
 - *Initier une intervention adaptée pour les enfants de 0 à 7 ans, afin de favoriser leur développement et limiter les sur-handicaps (Extension prévue en 2021 aux 7-12 ans)*

- ✓ **Comment solliciter la PCO :**

- Transmettre à la PCO le formulaire de repérage des TND rempli par le médecin :

<https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neurodeveloppement/plateformes-tnd>

- ❖ **Contact** : PCO TND 29 – PEP 29 :
11 rue Albert LEBRUN
29 400 LANDIVISIAU
02 98 68 74 00

- ✓ **Durée de l'accompagnement :**

1 an renouvelable 1 fois (ou jusqu'à ouverture des droits MDPH)



Circuit du parcours diagnostique pour les adultes

DU DOUTE AU DIAGNOSTIC

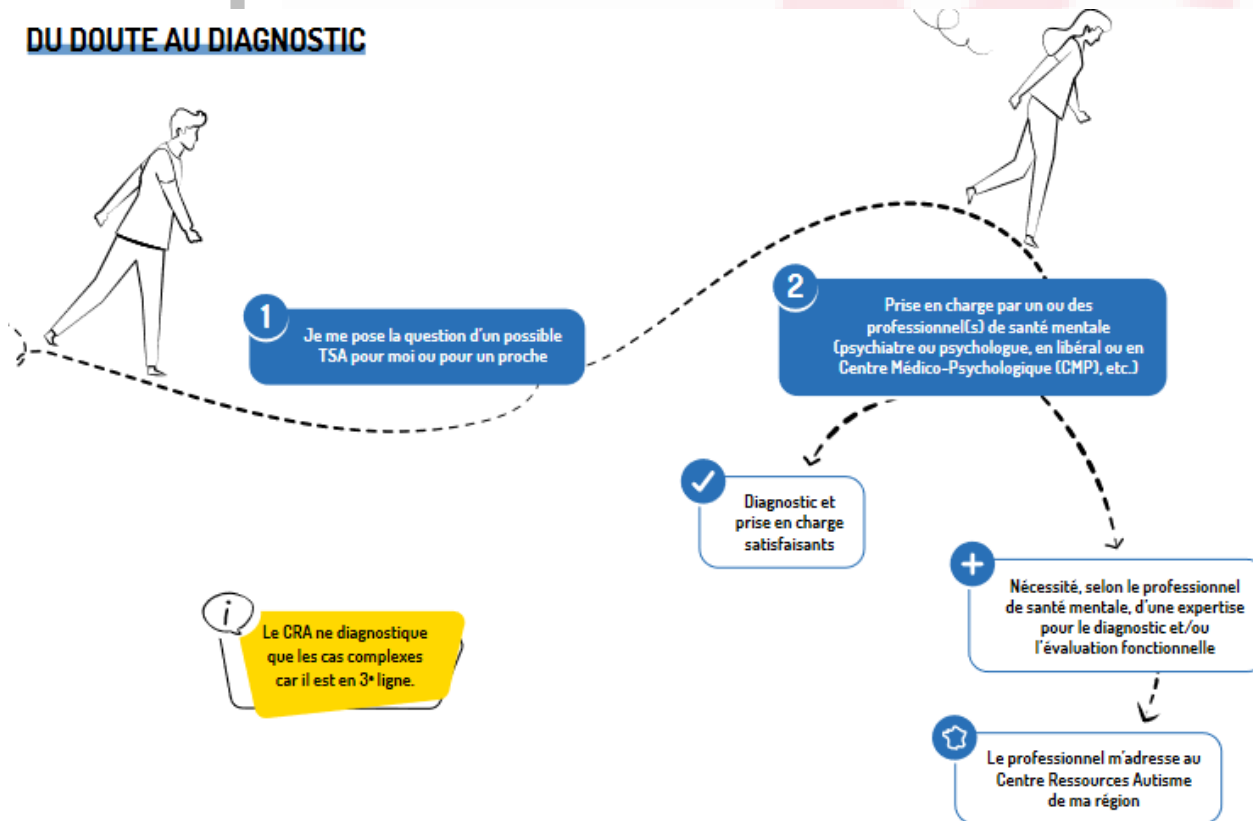
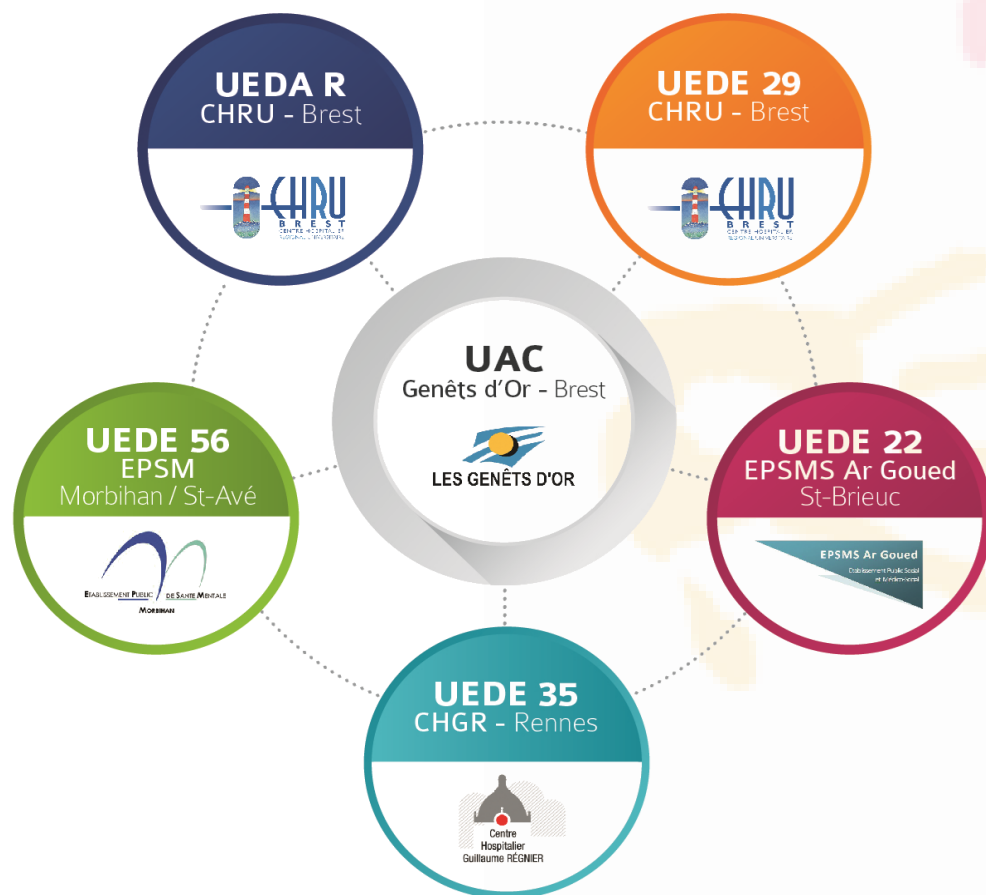


Schéma issu du guide pour les parents et les proches aidants : «Le parcours diagnostique chez les adultes sans déficience intellectuelle » édité par le GNCRA (Groupement National des Centres Ressources Autisme)
<https://gncra.fr/wp-content/uploads/2020/10/GNCRA-Brochure-Diag-Adultes-Web-2020.pdf>

La 3^{ème} ligne

Le dispositif CRA Bretagne



Pour toute personnes TSA, familles, professionnels, ...

L'Unité d'Appui et de Coordination réalise les missions :

- Informations conseils
- Sensibilisation, formations
- Animation du réseau

Pour les demandes de diagnostics complexes adressées prioritairement par une équipe de 2^{ème} ligne

Les Unités d'Évaluations Diagnostiques réalisent :

- les évaluations diagnostics complexes
- Le lien avec les partenaires de ligne 2

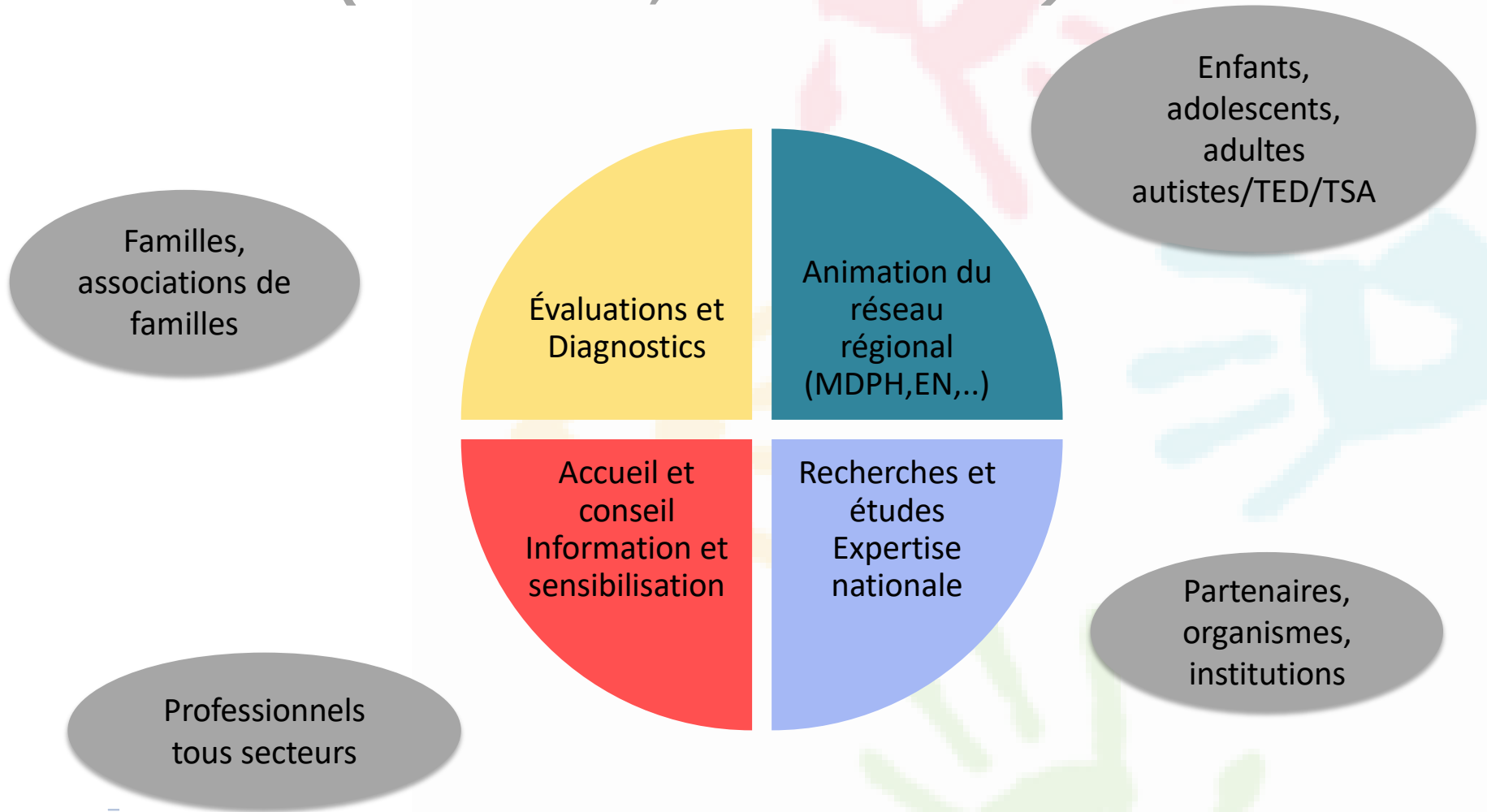
UAC Unité d'Appui et de Coordination

UEDE Unité d'Évaluation Diagnostique Enfant

UEDA R Unité d'Évaluation Diagnostique Adulte Régionale

Missions et public du CRA

(circ. 2005, décret 2017)



Les Etablissements et Services Médico-sociaux



CRA Bretagne
Centre Ressources Autisme

Les établissements et services du secteur enfance

Les Centres d'Actions Médico-Sociales Précoces (CAMSP)



Public

- *Intervention auprès d'enfants de moins de 6 ans présentant :*
 - *des déficiences motrices, sensorielles ou mentales*
 - *ou présentant un handicap*
 - *ou présentant un risque de handicap*

Missions :

- *Dépistage et diagnostic précoce des déficits et handicaps*
- *Prévention ou rééducation de l'aggravation de ces handicaps*
- *Rééducation précoce des enfants présentant ces handicaps*
- *Accompagnement des familles, soutien et aide à l'adaptation sociale et éducative, démarches d'inclusion en milieu ordinaire (lieux d'accueil de la petite enfance, école maternelle)*

Modalités d'intervention :

- *Activités de consultations, séances / ateliers, sous la responsabilité d'une équipe pluridisciplinaire*

Financement :

- *ARS 80% - Conseil Départemental 20%*

Les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)



Public

- *Enfants et adolescents jusqu'à 20 ans*

Missions :

- *Diagnostic et traitement des :*
 - *Troubles neuropsychologiques (difficultés psychomotrices, orthophoniques, troubles de l'apprentissage)*
 - *Troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapeutique ou psychopédagogique sous autorité médicale*

Modalités d'intervention :

- *Activités ambulatoires (consultations, séances)*
- *Equipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin psychiatre*

Financement :

- *100% ARS*

Les services d'éducation et de soins spécialisés à domicile - SESSAD



Public

- *Enfants et adolescents de 0 à 20 ans (selon l'agrément) porteurs de troubles autistiques, d'une déficience intellectuelle, motrice ou sensorielle*

Missions :

- *Accompagnement de la famille et de l'entourage*
- *Accompagnement au diagnostic*
- *Aide au développement psychomoteur*
- *Soutien à la scolarité et acquisition à l'autonomie*
- *Accompagnement à la vie sociale*
- *Préparation aux orientations ultérieures du jeune*

Modalités d'intervention :

- *Accompagnement de l'enfant dans tous les lieux de vie et d'apprentissage de l'enfant : école, domicile*
- *Séances individuelles ou en groupe*
- *Interventions directes ou indirectes*
- *Equipe pluridisciplinaire*

Les SESSAD spécialisés



SESSAD avec places dédiées

- *SESSAD Autisme Brest (CHU) - 20 places / Territoire 1 ARS*
- *SESSAD Arc en Ciel Morlaix (LGO) – 10 places dédiées / Territoire 1 ARS*
- *SACS Quimper (ABA Finistère) – 20 places / Territoire 2 ARS*
- *SESSAD de l'EPSM à Quimperlé (CHU Gourmelen) – 10 places / Territoire 2 ARS*

SESSAD avec mission d'appui

- *SESSAD Autisme Brest (CHU) / Territoire 1 ARS*
- *SESSAD Arc en Ciel Morlaix (LGO) / Territoire 1 ARS*
- *SACS Quimper (ABA Finistère) / Territoire 2 ARS*

Tous les SESSAD (sauf dispositif ITEP et agrément spécifique) peuvent accompagner des enfants autistes

Instituts Médico-Educatifs (IME)



Public

- *Enfants et adolescents jusqu'à 20 ans présentant un déficit intellectuel, avec ou sans troubles associés*

Missions :

- *Soins et rééducations auprès de l'enfant ou de l'adolescent*
- *Accompagnement éducatif : actions éducatives tendant à développer la personnalité du jeune et à faciliter sa communication et sa socialisation*
- *Enseignement et soutien permettant à chaque jeune de réaliser, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation, les apprentissages nécessaires*
- *Accompagnement de la famille et de l'entourage de l'enfant ou de l'adolescent*

Modalités d'intervention :

- *Plusieurs modalités d'accueil : internat, semi-internat, externat*
- *Plusieurs modalités d'enseignement : unité d'enseignement, classes délocalisées, inclusion individuelle*
- *Ateliers professionnels*
- *Equipe pluridisciplinaire*

Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>

Les établissements et services du secteur adulte

Les services d'accueil de jour (SAJ)



- ✓ *Accueil pendant la journée d'adultes handicapés qui ne peuvent pas se soumettre au rythme de travail des ESAT et qui disposent d'une certaine autonomie dans les actes de la vie quotidienne.*
- ✓ *Activités individuelles et collectives permettant le maintien des acquis, ou apprentissage d'activités de loisirs*
- ❖ *Interventions sur orientation de la MDPH (FDV)*

*Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire:
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>*

Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)



- ✓ *Sur orientation de la MDPH*
- ✓ *Pour les personnes vivant à domicile*
- ✓ *Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire*
- ✓ *Contribue à la réalisation du projet de vie de par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.*
- ✓ *Interventions possibles au domicile de la personne*

- ❖ *2 SAVS spécialisés dans l'accompagnement des personnes avec TSA dans le Finistère :*
 - *SAVS TED (Les Genêts d'Or)*
 - *SAVS Tremplin (Les Genêts d'Or)*

Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire:
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>

Les Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)



- ✓ *Sur orientation de la MDPH*
- ✓ *Pour les personnes vivant à domicile*
- ✓ *Accompagnement médico-social adapté comportant une coordination vers le soin*
- ✓ *Accompagnement des adultes handicapés dans leur projet de vie (en favorisant les liens familiaux, sociaux, scolaires, professionnels)*
- ✓ *Interventions possibles au domicile de la personne*

❖ *2 SAMSAH TED dans le Finistère :*

- *Les Genêts d'Or pour le Nord (secteurs Brest et Morlaix)*
- *Kan Ar Mor pour le Sud (secteur Quimper)*

Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>

Le dispositif tremplin



Public : TED et/ou DI – entre 20 et 30 ans –

Durée d'accompagnement : 6 ans maximum

Missions et fonctionnement :

Permettre aux jeunes de développer au maximum leurs capacités d'autonomie et travailler leur projet de vie (vie quotidienne, vie professionnelle)

- ✓ 5 places d'accueil de jour
- ✓ 9 places SAVS
- ✓ 30 places d'hébergement (avec des niveaux d'autonomie différents permettant d'accueillir différents profils de jeunes et d'évoluer au sein du dispositif)

Modalités d'inscriptions au Tremplin :

- ✓ Adresser un Dossier unique d'inscription
- ✓ L'orientation tremplin est demandée dans un second temps en cas d'admission (orientation spécifique – dispositif expérimental)
- ✓ Informations sur le site :
<https://www.lesgenetsdor.org/etablissement/tremplin>

Les Etablissements médico-sociaux pour adultes

- *Foyer d'Hébergement : Lieu de vie collectif destiné aux ouvriers d'ESAT qui conservent une bonne capacité d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne mais nécessitent un accompagnement*
 - *Foyer de vie : Lieu de vie pour des personnes handicapées ne pouvant pas accéder à l'emploi mais avec des capacités d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne*
- > Pas de places dédiées ni de missions d'appui*

*Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire :
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>*

Les Etablissements médico-sociaux pour adultes

- *Foyer d'accueil médicalisé : Lieu de vie pour les personnes handicapées ayant besoin d'aide pour les actes de la vie quotidienne et nécessitant des soins*
- *Maison d'accueil spécialisée : Lieu de vie médicalisé pour les personnes ayant besoin d'une assistance permanente pour tous les actes de la vie quotidienne*
- ❖ **2 Maisons d'Accueil Spécialisées autisme sur le Finistère :**
 - *MAS Ty Huel de Ploudalmézeau (LGO) – 15 places / Territoire 1 ARS*
 - *MAS de Ti Loar à landerneau – 8 places / Territoire 1 ARS*

Les structures de répit

Les Structures de répit



L'accueil Temporaire

- ✓ *Permet aux aidants de trouver du répit*
- ✓ *Permet à la personne de développer de l'autonomie et de faciliter son intégration sociale*
- ✓ *Sur orientation de la MDPH*
- ✓ *Limité à 90 jours par année civile*

❖ ***Accueil Temporaire sur le département du Finistère***

- *Pas de places d'accueil temporaire pour les enfants dans le 29*
- *2 établissements FDV/FAM :*
 - *La maison Kerellec à Guipavas (Don Bosco)*
 - *Ker Odet à Plomelin (Kan Ar Mor)*
- *Quelques places dans certains établissements du secteur adulte*
- *1 place dédiée autisme à la MAS de Ploudalmézeau*

Liste des établissements sur l'annuaire de via trajectoire :
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Handicap/Rechercher>

Les autres services et dispositifs médico-sociaux

Les Pôles de Compétences et de prestations externalisées : PCPE

- *A l'origine, le rapport PIVETEAU « Zéro sans Solution »*
- *Décision ARS Bretagne d'étendre les PCPE à tous les handicap*
- *Sur le 29 : Fondation ILDYS en charge du PCPE*
 - *Organisation départementale avec 5 coordonnateurs territoriaux*
 - *Partenariat avec le SACS pour la question de l'autisme*
- *Tout public en situation de handicap (pas de critère d'âge) réunissant :*
 - *(Risque de) Rupture, (risque de) situation critique*
ET
 - *Danger ou risque de danger*
- *Interventions en urgence mais sans vocation à perdurer dans le temps –
Financement d'interventions et recherches de relais pérennes*
- *Saisine : MDPH (PAG) OU saisine directe*
- ❖ *Contact : <https://www.ildys.org/personnes-situation-handicap/pcpe>*

Les Equipes Mobiles d'Intervention (EMI)



- *Interventions auprès de personnes de + de 16 ans avec autisme qui présentent des « comportements-problèmes », à savoir un comportement « qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autres TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales.» (ANESM)*
- *Interventions sur le lieu de vie de la personne (domicile, établissement..)*
- *Interventions ponctuelles auprès des accompagnants professionnels et/ou familiaux*
- *Objectifs : Prévenir la situation de crise et apporter un apaisement de la personne et de son entourage, les conditions d'un maintien de la personne dans son lieu de vie habituel – Eviter des hospitalisations inadaptées.*

Plus d'informations et Contacts

<https://www.cra.bzh/le-reseau/emi-equipes-mobiles-d-intervention>

Les autres ressources du Département



CRA Bretagne
Centre Ressources Autisme

Le réseau des associations d'usagers et de familles



- *Première ressource du territoire pour les personnes autistes et leurs familles*
- *33 associations d'usagers et de familles sur la région Bretagne, dont 9 sur le département du Finistère :*
 - *Autisme Asperger Echanges*
 - *ADAPEI Finistère*
 - *ASPERANSA*
 - *Autisme Cornouaille*
 - *Collectif des associations de personnes handicapées*
 - *CLPM Autisme (Coordination libérale du pays de Morlaix)*
 - *FISSA Autisme*
 - *Lud'Autisme*
 - *TSA Finistère*
- *Actions très diverses selon les associations*
- **Présentation des associations**
- *Où trouver les associations de famille*

<https://www.cra.bzh/le-reseau/associations-d-usagers-et-de-familles>

L'accès aux droits, l'information et l'aide aux démarches



- *La MDPH du Finistère*
- *Les assistants sociaux :*
 - *Le CRA pour un conseil ponctuel*
 - *Les services sociaux spécialisés (organismes gestionnaires du médico-social, IME – SESSAD, service social du personnel...)*
 - *Les services sociaux de polyvalence CDAS (centres départementaux d'action sociale)*
 - ❖ *<https://www.finistere.fr/Les-services-pres-de-chez-vous/Les-Centres-departementaux-d-action-sociale-CDAS-du-Finistere>*
- *Les associations de familles et d'usagers*
<https://www.cra.bzh/le-reseau/associations-d-usagers-et-de-familles>
- *Aides aux démarches en libéral (accompagnement au dossier MDPH)*

L'accueil et l'accès aux loisirs

Pôle Ressources Handicap 29

- ✓ *Création début 2021*
- ✓ *Dispositif financé par la CAF*
- ✓ *Intervient sur tout le Finistère (4 territoires)*

✓ Missions :

- *L'accueil, l'orientation et l'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil de la petite enfance, une structure de loisirs ou un service de parentalité*
- *La sensibilisation des professionnels à l'accueil des enfants en situation de handicap, la mise à disposition d'outils pour les professionnels, le suivi et l'accompagnement des équipes*
- *La mise en réseau des différents acteurs de l'accueil des enfants (animation, médico-social, éducation nationale, associations...)*

✓ Contacts :

*Numéro unique pour les familles : **07 61 84 91 33***

Les familles du Finistère d'enfants de 0 à 17 ans révolus en situation de handicap ou de maladie chronique grave – reconnu ou avec diagnostic en cours.

<https://infosociale.finistere.fr/etablissement/pole-ressources-handicap29/>
(Pour télécharger la plaquette et obtenir les contacts pros)



L'accès aux soins

Dispositif HandiAccès :

Mis en place dans chaque département Breton pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation complexe de handicap, Ils permettent en fonction des besoins, l'orientation vers des structures et des dispositifs d'offre de soins avec des professionnels sensibilisés au handicap.

❖ *Contact HandiAccès 29*

PRENDRE CONTACT

Avec l'infirmière coordinatrice



06 63 37 10 37

handiacces29@chu-brest.fr

Pour la transmission de données sécurisées,
messagerie réservée aux professionnels :
handiacces29.chu-brest@medical29.apicrypt.org



HANDiACCES29 - CHRU de Brest
2 avenue Foch, 29200 BREST



VOS INTERLOCUTEURS

- L'infirmière coordinatrice
- Le médecin coordinateur qui ont pour missions :

 - L'accueil téléphonique
 - L'évaluation des demandes
 - La programmation des rendez-vous et l'accompagnement du parcours de soins
 - Le travail en réseau avec les acteurs du handicap

PRENDRE CONTACT
Avec l'infirmière coordinatrice

06 63 37 10 37
handiacces29@chu-brest.fr

Pour la transmission de données sécurisées,
messagerie réservée aux professionnels :
handiacces29.chu-brest@medical29.apicrypt.org

HANDiACCES29 - CHRU de Brest
2 avenue Foch, 29200 BREST

HANDiACCES29
dispositif de
CONSULTATIONS
DEDIEES

CHRU de Brest
Hôpital de jour
Pôle Organe des Sens (ODS)
Bâtiment 5 - 6^{ème} étage
2 avenue Foch - 29200 BREST

CHRU
www.chu-brest.fr

Fondation ILDOVS
www.ildovs.org

Fondation à but non lucratif
reconnue d'utilité publique.

L'accès aux soins



Le réseau des professionnels libéraux

- ✓ *Au-delà des ressources institutionnels, de plus en plus de professionnels libéraux se forment à la prise en charge de personnes avec autisme (médicaux, paramédicaux, psychologue)*
- ✓ *Pour connaître les libéraux spécialisés dans l'autisme, se tourner vers les associations d'usagers et de familles*
- ✓ *Groupes de pairs animés par le CRA*
<https://www.cra.bzh/reseau-et-dispositifs/groupes-de-pairs>
- ✓ *Financement des interventions à solliciter (MDPH, Aides financières extra-légales de la CPAM)*

L'accompagnement des étudiants



Handisup Bretagne

✓ Association Loi 1901 qui a pour objet de favoriser, développer, promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des étudiants, lycéens et jeunes diplômés en situation de handicap sur le territoire breton et ce, quelque soit l'établissement ou la nature des études envisagées.

✓ **Public** : Lycéens et étudiants à partir de la seconde et jusqu'à un an après la fin des études (sans limite d'âge)

❖ **Une Antenne sur le Finistère**

40 Rue de la République, 29200 Brest (intervention sur tout le 29)

Tel : 09 81 89 10 21

E-mail : contact@handisupbretagne.org

Accompagnement des jeunes :

- Une chargée d'insertion socio-professionnelle
- Une assistante de service social

L'accompagnement des étudiants



✓ ***Le service handi-U de l'Université de Bretagne Occidentale***

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements spécifiques au niveau :

- *Du déroulement de leur scolarité et des examens.*
- *Des aides techniques diverses en fonction du handicap.*
- *Des aides pédagogiques.*

L'université de Bretagne Occidentale (UBO) se répartir sur 3 sites :

- *Brest*
- *Morlaix*
- *Quimper*

1 seul service pour la mise en place des aménagements et l'accompagnement de étudiants :

E-mail : handiversite@univ-brest.fr

La vie sociale



Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

- Dispositifs pensés initialement pour les usagers de la Psychiatrie
 - Depuis le 05 mai 2017, Les GEM sont étendus aux autistes
 - En 2018, la Stratégie Nationale pour l'Autisme préconise de s'en inspirer par la création d'au moins un GEM par département
 - Les GEM sont des espaces d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité pour des personnes adultes en situation de handicap
 - Il s'agit de favoriser la pair-aidance (soutien par les pairs)
 - Les GEM reposent sur le principe de l'autogestion : leurs membres sont ceux qui les font vivre. Ils décident des activités du GEM dans un esprit de co-construction, mais aussi de son fonctionnement, de son organisation, et ont la charge de sa gestion administrative et financière.
- ❖ **Un GEM Autisme à Brest : EHANVA / Association Marseillaise : Asperansa**

Contact et infos :

Site internet : <https://gem-ehanva.fr/>

Page Facebook www.facebook.com/GEM-Ehanva-108574364010949

Flyer bit.ly/GEM_Ehanva

Téléphone : 07 66 33 93 10

La vie sociale



✓ **Les aménagements au permis de conduire**

Les personnes avec autisme peuvent avoir besoin d'aménagement pour la passation du permis de conduire.

Il existe des auto-écoles spécialisées qui peuvent :

- *Évaluer la capacité des personnes à passer le permis*
- *Évaluer les besoins d'aménagement*
- *Et / ou dispenser l'apprentissage de la conduite*

❖ **2 auto-écoles sur le Finistère**

*ECF Morlaix
20 Rue de Paris
29210 Morlaix
Tél. : 02 98 62 13 52*

*Feu Vert Mobilité
Zone d'Activité de Poul Ar
Bachet*

*1 Rue Louis Pidoux -
Bâtiment H
29200 Brest*

Tél. : 02 98 43 05 00

Fax : 02 98 80 71 97

E-mail :

feuver.mobilite@donbosco.asso.fr

Les acteurs de l'insertion professionnelle



- ✓ *La MDPH pour les demandes en lien avec le handicap (RQTH, pré-orientation, dispositif de l'emploi accompagné, orientation vers le milieu protégé...)*
- ✓ *Les services publics de l'emploi pour accéder aux autres types d'aides (aides de l'AGEFIP / FIPHFP, les prestations d'accueil spécifiques, les conventions de stage, l'accès aux contrats aidés...) :*
 - *Pôle Emploi*
 - *CAP Emploi*
 - *Mission locale*
- ✓ *Les associations spécialisées dans l'accompagnement à l'insertion professionnelles des personnes handicapées (ADAPT...)*
- ✓ *Les ESAT : milieu protégé (sur orientation de la MDPH)*
- ❖ *Liste des ESAT sur via trajectoire*
- ✓ *Les entreprises adaptées*
- ❖ *Liste des entreprise adaptées sur le site de la MDPH 29*
- ✓ *Agence d'intérim adaptée en Bretagne : Up intérim*
- ❖ *Finistère : 190 rue Ernest Hemingway à Brest. Tél. 02 57 52 09 50.*

MERCI DE VOTRE
ATTENTION!



CRA Bretagne
Centre Ressources Autisme